



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **20 septembre 2010**

Délibération n° 2010-1752

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association ITS Congress Association pour l'organisation en 2011 du congrès européen Intelligent transport systems (ITS)

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction marketing et stratégie économiques

**Rapporteur** : Monsieur Kimelfeld

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 13 septembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 22 septembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Grivel, Guimet, Imbert Y., Imbert A., Jacquet, Joly, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Olivier, Mmes Palleja, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Turcas, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Daclin (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Arrue (pouvoir à Mme Frih), Mme Besson (pouvoir à M. Touléron), M. Barral (pouvoir à M. Crimier), Mmes Ait-Maten (pouvoir à M. Appell), Bab-Hamed (pouvoir à Mme Pierron), M. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), M. Barret (pouvoir à M. Gignoux), Mme Dagorne (pouvoir à M. Louis), MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Goux (pouvoir à M. Flaconnèche), Havard (pouvoir à M. Buffet), Justet (pouvoir à M. Roche), Kabalo (pouvoir à M. Sturla), Morales (pouvoir à M. Vincent), Muet, Réale (pouvoir à M. Passi), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Tifra (pouvoir à Mme Pédrini).

Absents non excusés : Mme Peytavin, MM. Albrand, Brolquier, Coulon, Genin, Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Nissanian, Mme Perrin-Gilbert, MM. Pillonel, Serres.

**Séance publique du 20 septembre 2010****Délibération n° 2010-1752**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association ITS Congress Association pour l'organisation en 2011 du congrès européen Intelligent transport systems (ITS)**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction marketing et stratégie économiques

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 1er septembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon souhaite soutenir l'organisation du 8° congrès européen Intelligent transport systems (ITS), événement de référence dans le domaine des systèmes de transport intelligents qui aura lieu à Lyon en juin 2011.

Le congrès européen ITS est organisé par l'association de droit belge ITS Congress Association. Il réunit les principaux décideurs, fabricants, fournisseurs et consultants européens de la filière transports terrestres. 700 congressistes sont attendus du 6 au 9 juin 2011 au Centre des congrès de Lyon. La précédente édition a eu lieu à Genève en 2008.

Le soutien de la Communauté urbaine s'inscrit dans le cadre de sa stratégie dédiée au tourisme d'affaires qui vise à attirer à Lyon des grands congrès européens avec des retombées économiques significatives pour le territoire.

Le soutien de la Communauté urbaine s'inscrit également dans le cadre de sa stratégie de développement économique dédiée aux filières d'excellence. La tenue du congrès ITS à Lyon représente l'opportunité de valoriser la dynamique de la filière transport de l'agglomération à travers, notamment, le pôle de compétitivité Lyon Urban Truck and Bus (LUTB), unique pôle européen sur la thématique du transport collectif de marchandises et de personnes en milieu urbain. Le congrès ITS représente également l'opportunité pour les PME de l'agglomération lyonnaise d'établir ou de renforcer des contacts commerciaux avec de grands constructeurs automobiles européens.

Il est proposé de soutenir l'organisation de cet événement à hauteur de 30 000 €. La Communauté urbaine propose en outre de co-organiser le dîner de gala du congrès ITS dans les salons de l'Hôtel de ville de Lyon, lui garantissant une pleine visibilité lors de cet événement. L'organisation de ce dîner est valorisée à hauteur de 15 000 €.

Budget et plan de financement prévisionnel du congrès européen ITS a Lyon en 2011 (en €)

Charges	Montant	Produits	Montant
locations des espaces	107 000	contribution des congressistes	480 000
aménagement - logistique - services	110 000	contributions des exposants	200 000
restauration	60 000	contributions de la	30 000 (subvention)
démonstration et visites techniques	15 000	Communauté urbaine	15 000 (prestation)
personnel	318 000	subvention Région	30 000
frais d'organisation	85 000	partenariats privés	40 000
promotion et communication	85 000		
organisation d'un dîner de gala	15 000		
<b>Total</b>	<b>795 000</b>	<b>Total</b>	<b>795 000</b>

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € au profit de l'association ITS Congress Association pour le soutien à l'organisation du 8° congrès européen ITS,

b) - la co-organisation par la Communauté urbaine de Lyon d'un dîner de gala valorisée à hauteur de 15 000 €,

c) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'association ITS Congress Association définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Les dépenses** seront imputées sur les crédits inscrits ou à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2010 et 2011 - compte 657 480 - fonction 95 - opération 2080.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 22 septembre 2010.**